



Cesser de fumer : les techniques

Rubrique : actualités - Date : mardi 24 juillet 2007

Sous le titre « Cesser de fumer », FRANCE SOIR de lundi note que depuis le début de l'année il est interdit de fumer dans les lieux publics et qu'il n'est « quasiment plus possible d'en tirer une sans se faire assassiner », sachant que demain ce sera encore plus difficile avec l'interdiction, au 1er janvier 2008, de fumer dans les bars et restaurants. Solution proposée par le quotidien pour aider le fumeur à arrêter le tabac ou à continuer : la « cigarette » électronique (Cigartex) mise au point par un inventeur français qui « présente toutes les caractéristiques d'une vraie mais sans ses inconvénients ». Affirmant que cette cigarette permet de « s'adonner à son vice, même dans les lieux publics, sans se mettre en danger ni polluer ses voisins », le journal explique que son principe repose sur « un micro processeur qui restitue toutes les sensations (goût, saveur, volume d'aspiration) ». Le quotidien qui relève que chacun peut aromatiser sa cigarette au goût de celles qu'il fumait avant, précise que la fumée quant à elle « consiste en de simples volutes d'eau » et que chaque recharge représente l'équivalent de 25 cigarettes sans contenir un gramme de tabac. (www.cigartex.com).